Nouvelles Locales
ET RÉGIONALES

La fraude en automobile

[illegible]

A MONTIGNY-EN-OSTREVENT

Un homme d'équipe atrocement mutilé
SUR LA VOIE
Mort instantanée

Un accident dont les suites ont été mortelles s'est produit lundi, vers sept heures et demie du matin, aux approches de la gare de Montigny-en-Ostrevent.

Des ouvriers balayaient les voies du chemin de fer quand soudain l'un d'eux, nommé Antoine Lourdel, âgé de 37 ans, originaire d'Erviller (Pas-de-Calais), marié et père de plusieurs enfants, fut renversé par un wagonnet plombé. Relevé par ses camarades, Lourdel fut transporté dans l'une des salles de la gare de Montigny, où, malgré les soins qu'on lui prodigua, il ne tarda pas à expirer.

La gendarmerie d'Aniche, prévenue de cet accident, a ouvert une enquête.

A ROUBAIX

Le sang-froid d'un wattman
DE LA COMPAGNIE DE LILLE
évite un terrible accident

Lundi après-midi, vers 3 heures 30, un homme âgé d'une soixantaine d'années passait sur le boulevard Gambetta, à Roubaix, lorsque, face de la fontaine dite des Trois-Grâces, n'ayant pas entendu les appels du wattman Henri Guère (n° 163), qui pilotait le tram direct à Allant de Roubaix à Lille, il traversa la chaussée. La motrice le dépassait et il reçut sous le chasse-corps qui, fort heureusement, fonctionna à merveille. Ayant vu le danger que courait l'imprudent piétonnier, le wattman Guère, d'une sérénité d'un sang-froid digne d'éloge, le wattman Guère bloqua le convoi et lui imprima un violent mouvement en arrière.

Cette manœuvre sauva la vie du blessé qui n'eut les soins de M. Constant, pharmacien, il ne fut que des contusions sans importance et une blessure à la lèvre.

Le wattman Guère a été chaudement félicité par les témoins de l'accident, les voyageurs et par M. Andry, le très aimable contrôleur-chef de l'exploitation.

Les grandes régates de Roubaix

Les grandes régates internationales organisées par le Racing-Club de Roubaix, auront lieu le dimanche 8 juillet sur le canal de Flandre.

L'assassinat du gendarme Wagnerre

Les rumeurs circulant l'assassinat de Henry Hoche, commandant à 20 ans de troupes, circulent avec plus de persistance que jamais.

D'après les on-dit, le véritable assassin serait un homme du Cc... Celui-ci, pris de remords, aurait fait des confidences à différentes personnes.

Il se serait notamment reconnu comme le meurtrier, à Saint-Pol-sur-Mer, auxquels il aurait déclaré, le soir même de la gendarmerie de Hoche : « Si je n'avais pas eu gourme, j'aurais eu quelque chose ».

Les [illegible] par l'enquête. On assure que C... avait rôdé chez lui quelques jours avant le crime. Il aurait dit alors qu'il avait été volé, quelques jours les douaniers, qui avaient transporté une somme de 3 francs avec [illegible] Hoche, trois cent cinquante. Ce dernier devant le maison d'Arras que lui fut [illegible] le gendarme Wagnerre.

Henri Hoche mort actuellement sur place de un [illegible] de police, [illegible] pour [illegible] matériels matériels. Il [illegible] de deux mois à Lens. D'ici lors, l'enquête aura vraisemblablement élucidé ce qui s'y a de fondé dans les accusations portées contre C...

ROUBAIX

TERRIBLE INDIVIDU

Léon Blanc, 26 ans, chaudronnier, demeurant rue Pierre, 3, à Croix, a été mis en [illegible] pour [illegible] [illegible] à Lille.

Cette même mandalaise s'est déroulée dimanche vers minuit, place de la Gare. Il aura [illegible] le [illegible] du parquet.

DEUX GRAVES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez MM. Lemaire et Dillies, filature, rue des Filatures, M. Decourrière Léon, 47 ans, ouvrier de cardes, demeurant rue du Tilleul, 23, a glissé d'une façon si malencontreuse qu'il est tombé sur un cardeuse et a fait de nombreuses contusions à la poitrine et aux reins. M. Decourrière, qui porte des plaies par ratissage à la face dorsale de l'index, du médius et de l'annulaire, conservera de son accident une incapacité permanente partielle de travail.

— En dégourgeant un peigne, Mlle Julia Catteau, 16 ans, demeurant rue de Lannoy, chez Fiscon, 3, négresse à la filature C. et J. Pollet, rue de Beaucamp, a eu le [illegible] [illegible] [illegible]